

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 26 avril 2013
(convocation du 15 avril 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Avril Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. HERITIE Michel, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice jusqu'à 12h20
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude jusqu'à 10h05
M. FREYGEFOND Ludovic à Mme BOST Christine à compter de 12h00
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. GUICHARD Max à M. OLIVIER Michel
Mme ISTE Michèle à M. GALAN Jean-Claude
M. LAMAISSON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10h00 et à partir de 12h20
M. SAINTE-MARIE Michel à M. TRIJOULET Thierry
Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. HERITIE Michel
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis jusqu'à 10h20
M. MAURRAS Franck à M. TURON Jean-Pierre jusqu'à 10h40 et à partir de 12h30
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard
Mme BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques à compter de 12h00
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BONNEFOY Christine à partir de 11h45

M. BRUGERE Nicolas à M. BOUSQUET Ludovic à compter de 12h25
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne
M. CAZENAVE Charles à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10h10
Mme COLLET Brigitte à Mme LIRE Marie Françoise
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel à compter de 12h00
Mme DELATTRE Nathalie à M. DAVID Jean-Louis à compter de 12h10
Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h40
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément à compter de 12h25
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude à compter de 11h50
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à compter de 12h00
M. REIFFERS Josy à M. DAVID Yohan
M. SIBE Maxime à Mme SAINT-ORICE Nicole

LA SEANCE EST OUVERTE

**Marchés publics - Réseau tbc - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour
la mise en oeuvre d'un système d'aide à l'exploitation des autobus - Appel
d'offres ouvert - Avenant 1 au marché 10221U**

Monsieur DUPRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre du projet de mise en œuvre d'un système moderne de gestion des autobus pour son réseau tbc, la communauté urbaine de Bordeaux a décidé, dans un premier temps de confier à un cabinet spécialisé une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'un système d'aide à l'exploitation des autobus, dont les principales missions sont l'élaboration du programme du projet, l'assistance à la passation du marché et l'aide à la conduite du marché de réalisation.

Par délibération n°2009/0623 en date du 2 octobre 2009, le Conseil de Communauté a autorisé Monsieur le Président à lancer une procédure de type appel d'offres ouvert à tranches conditionnelles, avec mise en concurrence de niveau européen.

A l'issue de cette procédure, la commission d'appel d'offres, réunie le 12 mai 2010, a décidé d'attribuer le marché correspondant à la société SETEC ITS, pour une durée de 5 ans, période de garantie comprise.

Le marché a été notifié le 22 juin 2010, pour un montant total de 499 375 € HT, sous le numéro 10221U.

Il comporte une tranche ferme (160 025,00 € HT) et une tranche conditionnelle (339 350,00 € HT).

Les missions de la tranche ferme correspondent à la préparation du projet, comprenant l'élaboration du programme fonctionnel et l'accompagnement pour la passation du marché « réalisation et maintenance applicative d'un système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs (SAEIV) pour le réseau bus de la CUB ».

Suite à la préparation du programme fonctionnel et des documents de la consultation par l'assistant à maîtrise d'ouvrage, SETEC ITS, le conseil de communauté a autorisé, par délibération n°2011/0433 en date du 24 juin 2011, le lancement et la signature du marché « réalisation et maintenance applicative d'un SAEIV pour le réseau bus de la CUB ».

Suite à l'attribution de ce marché de réalisation et maintenance applicative du SAEIV par la commission d'appel d'offres, le candidat non retenu a intenté une requête en référé précontractuel devant le tribunal administratif de Bordeaux, demandant notamment la suspension de la signature du marché.

A la demande du maître d'ouvrage, la société SETEC ITS a participé à la rédaction du mémoire en réponse et à sa défense devant le juge des référés.

Cette prestation supplémentaire non prévue dans le cadre du marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage s'élève à 4 400,00 €HT.

Il est donc proposé d'intégrer par voie d'avenant n°1 dans le cadre de la tranche ferme du marché le coût de cette prestation. Le nouveau montant de la tranche ferme est ainsi porté à 164 425,00 €HT, soit une augmentation de 2,74 %.

Le nouveau montant total du marché n°10221U (tranche ferme et tranche conditionnelle) s'élève ainsi à 503 775,00 € HT, ce qui représente 0,88% d'augmentation.

Le financement de ces prestations est à imputer sur le Budget Transport, chapitre 21, compte 21510071 CRB KD00, programme TBC01, de l'exercice 2013.

En application des articles L.2121-12 et L.2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, le projet d'avenant est consultable par les élus communautaires à l'immeuble Le Guyenne, 6ème étage, Direction de la Commande publique.

Il apparaît dès lors nécessaire d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 à intervenir.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des collectivités territoriales,

VU le Code des Marchés Publics, et notamment son article 20,

VU la délibération du conseil communautaire n°2009/06 23 en date du 2 octobre 2009,

VU le projet d'avenant mis à disposition des élus communautaires en application des articles L.2121-12 et L.2121-13 du CGCT.,

VU le marché initial n°10221U,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT :

Qu'il est nécessaire de conclure un avenant au marché n°10221U relatif à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'un système d'aide à l'exploitation des autobus, pour prendre en compte la prestation supplémentaire réalisée par le titulaire du marché dans le cadre de la requête en référé précontractuel intentée par le candidat non retenu pour le marché « réalisation et maintenance applicative d'un système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs (SAEIV) pour le réseau bus de la CUB »,

Que cet avenant n'a ni pour objet, ni pour effet de bouleverser l'économie du marché initial,

DECIDE

Article 1 : Le projet d'avenant n°1 au marché n°10221U d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'un système d'aide à l'exploitation des autobus passé avec le titulaire du marché, la société SETEC ITS, pour un montant de 4 400 € HT, est approuvé ;

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer l'avenant n°1 au marché n°10221U ;

Article 3 : La dépense résultant du dit avenant sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au Budget Transport de l'exercice 2013, chapitre 21, compte 21510071, CRB KD00, programme TBC01.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 avril 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
6 MAI 2013

PUBLIÉ LE : 6 MAI 2013

M. CHRISTOPHE DUPRAT